

DIMANCHE Rémunération



LA CFDT A ÉCRIT ET INTERPELLÉ LA DIRECTION

Sur deux sujets :

- La rémunération du travail du dimanche jusqu'à 13H00
- Sur le travail en soirée voir de nuit

En effet le travail du dimanche n'est pas rémunéré à sa juste valeur.

Oui c'est normal que l'encadrement touche 91€/brut le dimanche matin.

Non ce n'est pas normal que les heures effectuées le dimanche matin par les employés ouvriers soient incluses dans le contrat hebdomadaire et rémunérées à 30%.

Chez Carrefour Market, les salariés sont déjà majorés, depuis longtemps à 50 %, la direction des Hypers Carrefour propose 80% !!!

Pour la CFDT, c'est clair, Casino doit faire un effort et doit payer à sa juste valeur ce travail dominical.

Le travail en soirée et voir de nuit apparaît ça et là sans aucune négociation ni concertation en amont.

Nous avons donc demandé à la direction une négociation spécifique sur le sujet comprenant :

- le volontariat
- les compensations
- la rémunération

La CFDT sera très attentive sur la réponse de la direction.

La CFDT, c'est faire.



Anne Gagnet
annegagnet46@gmail.com
Le 17 janvier 2017



D.C.F.
Distribution Casino France
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

